Le courrier MANARAIN

Juillet 2015

Bulletin d'information de la Commune de Mane

Le mot du Maire

Une équipe municipale active dans un contexte difficile

C'est le travail de l'équipe municipale et du personnel que traduit ce bulletin municipal .

Avec la réforme des rythmes scolaires qui se révèle une réussite, fruit du travail des élues en charge des affaires scolaires, du personnel, des enseignants et des parents.

Autre sujet évoqué : le principe de fonctionnement du tout-à-l'égout et comment, à son sujet, ne pas évoquer la future station d'épuration de type phytoépuration. Sauf contrariété de dernière minute, l'emplacement retenu sera situé au sud de la commune.

Quand à la valorisation des déchets ménagers, l'implantation de colonnes enterrées se poursuit avec une indication qui n'est pas à négliger sur les sanctions qui pénalisent les incivilités.

Le bulletin est aussi l'opportunité de rappeler les réalisations tout en suggérant votre avis sur des initiatives, notamment en ce qui concerne les bornes de recharge pour voiture électrique.

Ou encore les projets engagés avec la réhabilitation de l'église, des acquisitions et réhabilitation de logements.

Un programme financier très important à un moment où les collectivités subissent des contraintes financières sans précédent exercées par les pouvoirs publics.

Mais au-delà des difficultés, MANE reste tourné vers l'avenir tout en étant fier de son histoire.

Jacques Depieds, Maire de Mane

Vos actualités...

RYTHME SCOLAIRE : un rythme de croisière !

La réforme des rythmes scolaires est devenue obligatoire pour toutes les écoles primaires publiques depuis la rentrée 2014. Elle instaure le retour à la semaine de 4,5 jours, la demi-journée étant souvent placée le mercredi matin. Le temps de classe est plus court. Des activités culturelles et sportives, qui ne sont pas obligatoires, sont organisées et introduites dans l'emploi du temps des élèves, selon le choix de chaque commune.

Aux écoles maternelle et primaire de Mane, les activités périscolaires se déroulent les jeudis et vendredis après midi de 15 h 00 à 16 h 30. Au programme, pour les tous petits: activité corporelle, manuelle, motricité, chants et contes. Pour l'école primaire : anglais, provençal, sport et activité musicale sont proposés.

Ces activités sont encadrées en partie par le personnel communal et complétées par des intervenants extérieurs, qui sont : Christine Géraud pour le chant, Georges Camani pour le Provençal, Michelle Rees pour l'anglais et en ce qui concerne l'activité musicale, Bérangère Godefroy.

Après presque une année scolaire de fonctionnement, au dire des enfants, le bilan reste positif, la plupart du temps, les enfants ont pu découvrir des activités qu'ils n'avaient jamais pratiquées. Rappelons également que les activités proposées sont gratuites, ce qui n'est pas le cas dans toutes les communes de France !

DÉMÉNAGEMENT de LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est maintenant installée au rez-de-chaussée de la maison du Patrimoine. L'espace a été complètement réhabilité par le personnel communal, afin d'y accueillir les nouveaux rayonnages sur lesquels vous trouverez, tous les mardis après midi, un choix important de livres de toutes natures et pour tous les âges. L'espace ''coworking'', au 1er étage où les associations ''Murmure'' et ''La boîte à ressorts'' sont toujours présentes et poursuivent leurs activités.

UN CONVOI EXCEPTIONNEL

Long de 32 m, 3,80 m de large et 3,50 m de hauteur, ce convoi de gabarit hors norme a traversé notre village, le 12 mai dernier. Il lui a fallu pratiquement 2 h 00 pour parcourir la distance entre Cereste et Mane, soit 20 kms !

À signaler, la grande dextérité du chauffeur, qui a frôlé le café de France pour pouvoir passer ce carrefour délicat !

Parti de Fos Sur Mer, la livraison de ce compresseur gigantesque fut faite dans la soirée à l'Usine Arkéma de Château Arnoux-St Auban.

Les communiqués...

JE NE JETTE PAS TOUT À L'EGOUT !

Nous utilisons de l'eau pour nous doucher, tirer la chasse d'eau ou faire notre vaisselle. Une fois salies, ces "eaux usées" sont rejetées dans le réseau d'assainissement et acheminées à la station d'épuration où elles sont dépolluées avant rejet au milieu naturel.

Le réseau d'assainissement est appelé à tort "tout à l'égout", car il n'est pas destiné à tout recevoir. Ces gestes simples et éco-citoyens permettront à nos réseaux d'assainissement et notre station d'épuration de continuer à fonctionner correctement pour le bien de chacun et la préservation de notre milieu naturel.

Peut-on jeter les lingettes dans les toilettes ? NON !!

Il ne faut surtout pas jeter les lingettes au réseau d'assainissement, elles sont un véritable fléau pour celui-ci. Jetées dans les toilettes, les lingettes causent de sérieux dysfonctionnements dans les stations de pompage et d'épuration. **Ces dysfonctionnements sont dommageables, car ils augmentent le prix de l'assainissement, et donc de la facture d'eau !**

Après utilisation, veillez donc à jeter les lingettes dans votre poubelle. Même si elles sont "biodégradables", elles n'ont pas le temps de se dégrader avant leur arrivée en station d'épuration.

C'est exactement le même cas pour les huiles et les graisses, les médicaments, les substances chimiques, qui doivent être menées en déchetterie, cause de diminution de performances de la station d'épuration, détérioration des pompes et coûts de traitement superflus !

Photo prise à la station d'épuration de Mane

Plus d'un seau de lingettes retirées par jour, ainsi que des serviettes hygiéniques et autres produits divers, qui doivent terminer leurs vies dans les poubelles d'ordures ménagères et non pas dans vos toilettes !

MISE EN PLACE DE CONTAINER CARTON

La municipalité de Mane, pour éviter l'accumulation des cartons sur la voirie et afin qu'ils ne soient plus exposés aux intempéries comme le vent et la pluie, a mis à disposition des containers en bois. Merci d'y déposer vos cartons non souillés et pliés, afin qu'ils soient recyclés au mieux !

INCIVILITÉ OÙ QUAND L'ORDURE A DU MAL À TROUVER SA POUBELLE ?

Voilà le triste tableau que l'on peut trouver à l'entrée de Mane, juste en face de l'Hôtel du Pont Roman ! A 2 kms 300 de là, se trouve la déchetterie de Pitaugier, et d'autant plus, gratuite ! Dépôt sauvage, non respect du tri sélectif, tel est encore le sombre tableau de notre village, qui pourtant met tout en œuvre pour vous faciliter l'évacuation de vos déchets ! Ces incivilités dénaturent notre environnement, le polluent, et coûtent de l'argent aux contribuables, et du temps aux employés de l'intercommunalité, qui pendant ce temps, ne s'occupent pas à d'autres tâches ! Les gestes éco-citoyens ne sont pourtant pas si compliqués ...

Désormais les dépôts sauvages seront sérieusement sanctionnés, un décret vient d'aggraver la sanction pour abandon de déchets et de détritus en portant l'amende à 450 €.

Les communiqués...

LA COMMUNE À LA CROISÉE DES CHEMINS ! Par Jacques Depieds, Maire de Mane

D'une manière insidieuse l'avenir des communes rurales est aujourd'hui remis en cause par les pouvoirs publics.

Je me dois, avec la municipalité, de vous alerter sur ce qui se trame depuis quelques temps et qui porte atteinte à l'existence des collectivités publiques.

Sur le plan financier

Quel que soit le gouvernement, l'actuel comme le précédent, la volonté est la même, contraindre l'activité des communes sur le plan financier par une baisse régulière des dotations servies par l'Etat, 278 000 € en 2011, pour en être réduite en 2015 à 221 595 € soit une perte sèche de 56 405 €.

Dans le même temps l'Etat n'a eu de cesse de transférer des charges aux collectivités : instructions des permis de construire, rythme scolaire, et service public d'assainissement non collectif, sans oublier le fonds de péréquation intercommunale et communale qui prélève sur nos ressources 15 000 € à travers la communauté.

Qu'en est-il ?

En 2014 au niveau national, la réduction des dotations a représenté la somme de 4,100 milliards €, alors que dans le même temps les administrations centrales ont accru leur déficit de 3,6 milliards €; de ce fait la réduction du déficit public malgré l'augmentation de la pression fiscale n'est que de 1,6 milliards €.

Comme on peut le constater seuls les citoyens des collectivités locales ont supporté les efforts nécessaires alors que les pouvoirs publics s'en sont exonérés.

Un déficit de démocratie

Désormais le principe des gouvernements consiste à mettre les citoyens devant le fait accompli.

Demain ou dans quelques semaines, notre commune peut être rattachée à l'agglomération voisine au mépris de l'opposition du conseil municipal et sans que la population ne soit consultée.

Pourtant cette éventualité induit des conséquences qui ne sont pas négligeables :

- Augmentation des taux d'imposition;
- Augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères de 30 %;
- Augmentation du prix des services et notamment des tarifs de l'eau;
- Facturation aux pétitionnaires des frais pour instruction des permis d'occupation des sols également transférés.

Bref, toute une série d'inconvénients dont nous avons connaissance par les collectivités qui déjà les subissent pour être intégrées dans un tel groupement.

Voilà trois années déjà, j'alertais les personnes présentes à la cérémonie des vœux sur une évolution préjudiciable aux communes rurales.

Certains ont considéré mon intervention comme exagérée, il se révèle aujourd'hui qu'elle était prémonitoire.

Chacun de nous et plus que jamais, doit se sentir concerné et réagir pour sauver ce qui reste de la démocratie, à savoir la commune !

CAMPAGNE DE GOUDRONAGE SUR LA COMMUNE

Début juin, une campagne de goudronnage a été lancée sur la Commune de Mane. Au programme, trottoirs, parkings, routes, ralentisseurs, ou encore un nouvel enrobé permetant de finaliser les derniers travaux entrepris. C'est au total, plus de 4850 m2 de surface refaite pour le plus grand confort des usagers.

AMÉNAGEMENT SÉCURITÉ DES PIETONS

Que l'on soit une personne âgée, une femme enceinte, un parent avec poussette, un parent avec jeune enfant, ou tout simplement piéton, nous avons tous été un jour gênés par un automobiliste indélicat qui a confondu un trottoir avec une place de stationnement. Ces personnes sont obligés pour le coup, de se déplacer sur la route réservée aux véhicules motorisés, et cela peut s'avérer être dangereux !

Progressivement, par la mise en place de poteaux, des zones trottoirs voient le jour dans le centre de Mane. L'avenue de la Burlière sera bientôt équipée dans sa totalité, là où la circulation est vraiment la plus intense et dangereuse.

Le budget 2015

Malgré une nouvelle réduction des dotations, cette année encore le budget a été adapté sans augmentation des taux d'imposition. On constate néanmoins une réduction de l 'épargne nette, c'est-à-dire de la capacité à dégager de l'autofinancement pour l'investissement. On en trouve la cause indépendamment de la baisse des dotations dans les charges nouvelles imposées aux communes, notamment les rythmes scolaires ou encore l'instruction des autorisations d'occupations du sols.

FONCTIONNEMENT :

Les dépenses : quatre postes essentiels

1– Charges à caractère général qui représentent chauffage, éclairage public, alimentation et entretien des bâtiments : 264 300 € de dépenses prévues, soit une baisse de 3,8 %.

2– Frais de personnel, 533 500 € de crédits ouverts ce qui représente une augmentation de 5,4 % par rapport à l'exercice précédent.

3– Autres charges de gestion courante : 43 500 €, prévisions identiques à 2014.

4– Charges financières, 67 000 € de crédits ouverts, soit 1000 € de plus.

Les recettes de fonctionnement

1– Produits provenant des services, centre aéré, cantine et garderie : 102 000 €, soit 23 000 € de recettes supplémentaires. 30 000 € proviennent du service de l'eau pour mise à disposition du personnel.

2– Impôts locaux qui, en prévision, annonçaient une recette inférieure par rapport à l'année précédente de 30 291 € soit 398 500 € au lieu de 428 741 € en 2014.

La Cotisation sur la Valeurs Ajoutée des Entreprises en compensation de la Taxe Professionnelle qui n'est pas versée : moins 21 791 €. Et une perte de 10 000 € de la taxe sur droit de mutation.

3– DGF : 294 288 € cette année contre 305 077 € l'année dernière.

4– Revenus des locations : 188 500 € attendus pour 2015.

INVESTISSEMENT :

La section du budget reprend les restes à réaliser, ce qui représente globalement avec les nouveaux programmes une prévision de dépenses de 2 848 176,20 €.

En recette :

- les subventions en attente : 484 938,43 €
- les subventions nouvelles : 353 237,77 €
- l'emprunt : 1 000 000 €
- l'autofinancement : 1 010 000 €

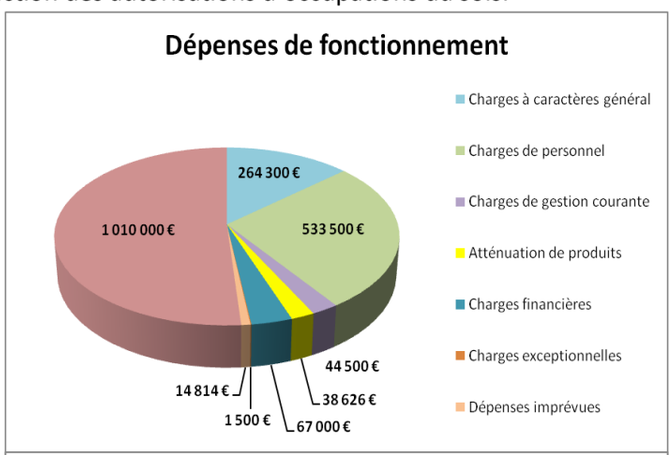

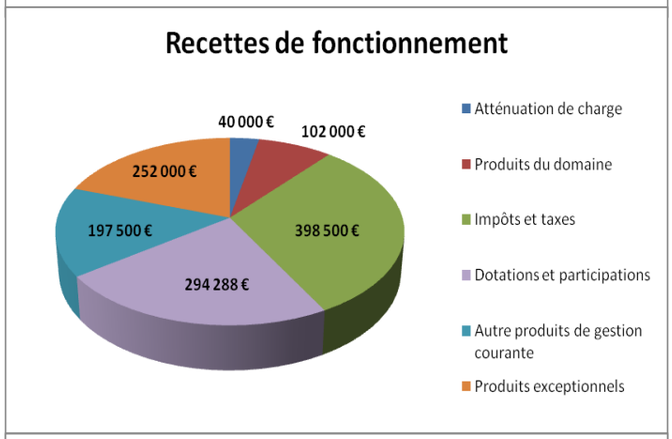

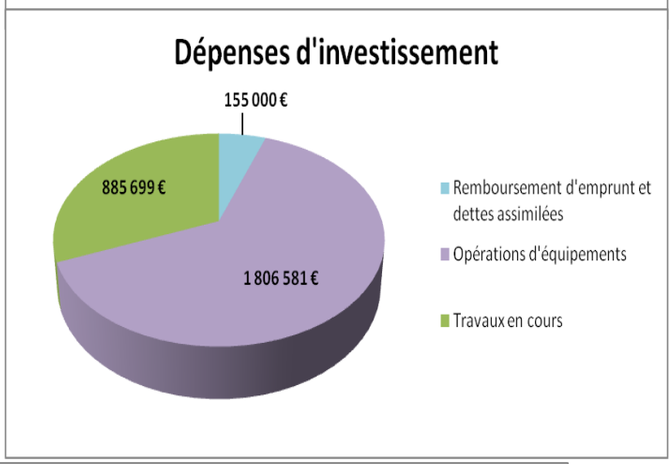

ELEMENTS COMPARATIFS

En Euro/habitant	MANE	MOYENNE
Recette Fonctionnement		
Impôt	276	366
Autres impôts	27	41
DGF	209	216
Les dépenses		
Personnel	318	255
Achats externes	129	212
Intérêt de la dette	54	26
L'investissement		
Dépenses	215	370
Capital emprunt	120	70
Recettes		
Subventions	210	79
2014 emprunt	0	87

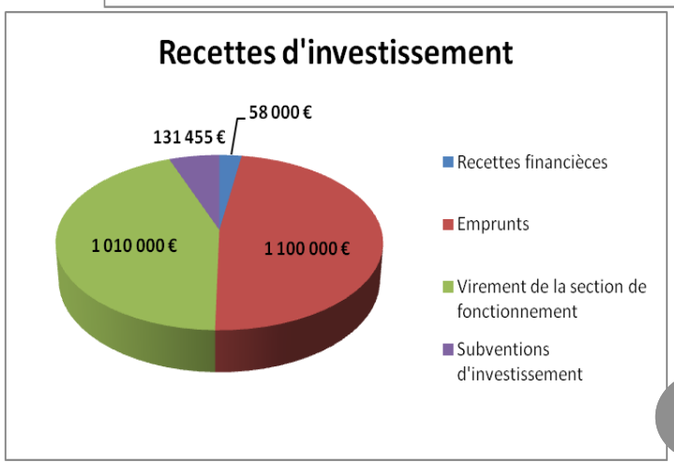

Les réalisations

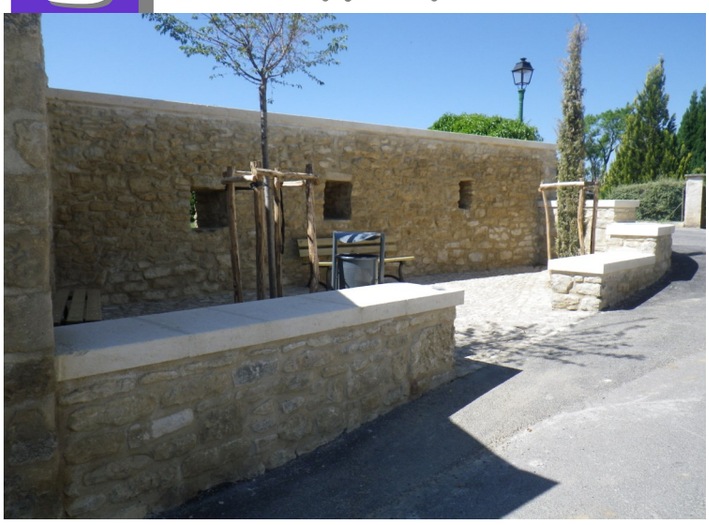

Aménagement du carrefour Montée des Aires

Elargir la voie, sécuriser par la même occasion le secteur fréquenté par de nombreux véhicules, tout en valorisant le quartier, tel était l'objectif de ces travaux au carrefour des Aires. La vieille grange en mauvais état démolie, c'est un espace convivial et un lieu de vie avec de beaux murs en pierres qui a vu le jour, pour la grande satisfaction des riverains.

La placette ''Forbin Janson'' retrouve toute sa grandeur !

Ce fut un chantier difficile, mené de main de maître par l'entreprise Valéro, du fait de l'emplacement de ce carrefour, en plein cœur de Mane et du fait de sa grande fréquentation. Cette placette, où il fait bon l'été de s'y poser, avec à proximité la fraicheur de la fontaine, a retrouvé toute sa beauté et sa grandeur ! Après décaissement et sécurisation des sous sols, un nouveau revêtement a pris place, avec de nouveaux plots et un éclairage incorporé dans le sol. La fontaine, elle-même, a retrouvé le buste du Cardinal ''Forbin Janson''. De chaque côté du ''bienfaiteur '', les armoiries de Mane et de la famille ''Forbin Janson'' ont également pris place, redonnant toute sa grandeur à cette place !

Aménagement du parking Montée des Aires

L'aménagement du parking Montée des Aires est terminé et déjà occupé régulièrement. Il permet ainsi de proposer aux riverains comme aux clients des commerces à proximité une solution supplémentaire pour stationner. Le coût du projet était de 86 000 €, en partie financé par le Conseil Régional PACA, à hauteur de 15 000 €.

Donnez votre opinion a la mairie !

Le programme des travaux prévoit la possible installation d'une borne de recharge pour les voitures électriques. Pensez-vous que cette réalisation est urgente ou non ? Vous pouvez envoyer vos remarques sur l'adresse mail suivante : mairie@mane-en-provence.com

La Grand Rue Vielle fait peau neuve

Après la Rue du Barri, la Grand Rue Vielle a fait peau neuve ! Ces réalisations permettent de valoriser notre patrimoine et promouvoir le tourisme. Les visiteurs de notre village pourront flâner dans ces ruelles magnifiques et accéder jusqu'à la citadelle, comme devait le faire au Moyen Age, les villageois.

Artisan minutieux et spécialiste de la construction en pierre (murs, calades, restaurations diverses…), Jean-Benoît Pirolet nous explique volontiers les techniques utilisées pour ces calades, récupération et choix des pierres, sable et chaux vive mélangés. Cette technique permet par la même occasion d'éviter la remontée d'humidité dans les murs des maisons. Ces travaux sont financés et aidés jusqu'à 70 % de leur coût.

Les projets

Eglise St André : Réfection et aménagement de l'intérieur

La 3ème tranche de travaux de l'église St André a commencé et devrait durer jusqu'à fin décembre.
Le premier travail fait par une société spécialisée en restauration a permis la mise à jour des peintures murales d'origine, la reprise des enduits et leur mise en valeur. La réfection complète des installations électriques ainsi que l'installation d'un chauffage par radian remplacera l'existant et des sanitaires seront réalisés. Les dalles actuelles composant le sol de l'église étant très dégradées, elles seront retirées et remplacées par un dallage uniforme.
Enfin, la réfection des menuiseries et divers ouvrages d'ébénisterie ainsi que la restauration des autels (marbrerie pour l'essentiel) viendront finaliser ces travaux. Les financements sollicités auprès de l'Etat, la Région et le Conseil Général devraient prendre en charge 70 % de ces travaux.

Acquisition d'un immeuble Place de l'Eglise

L'immeuble, autrefois boucherie Eyssautier, est situé sur la place de l'Eglise, au cœur du village. Il est inoccupé depuis de nombreuses années et dans un état d'insalubrité important. Longtemps la partie basse a servi de boucherie, que beaucoup de Manarains ont fréquenté.

Historiquement, c'est aussi à cet endroit qu'à l'appel du docteur Louis-Marius Rouit, ancien maire révoqué de la commune de Mane, débute l'insurrection du 5 décembre 1851.

Le conseil municipal a décidé de se porter acquéreur de cet immeuble non seulement pour réhabiliter deux, voire trois logements sociaux, mais également pour mettre un terme à l'état de péril. Ce projet s'intègrera dans le projet de l'ilot de la Bourgade. L'acquisition de ce bâtiment au prix de 59 000 € devrait être financée et aidée par la Région.

Acquisition et aménagement de la maison dite ''Bizot'' et d'un immeuble rue de la bourgade

Les travaux de réhabilitation de la maison ''Bizot'' ont débuté depuis fin juin.

Ces maisons de construction ancienne, sont d'une vétusté qui ne permet pas leur location en l'état. Au reste, le défaut d'isolation est évident et exige des travaux importants.

L'acquisition de ces bâtiments et leur réhabilitation s'inscrivent dans la politique de logements initiée depuis de nombreuses années par la municipalité. Elle vise à réduire l'inflation du prix des loyers appliqués par le secteur privé.
Enfin, elle participe à la démarche communale et intercommunale de lutte contre l'insalubrité par une série d'actions initiée sous l'égide des services de l'Etat.

Des aides sont sollicités au niveau de la Région, afin de financer le coût des travaux.

Histoires et Patrimoines

LA FONTAINE FORBIN JANSON : une cascade de fraicheur, un hommage aux bienfaiteurs …

Située au carrefour de la RD 4100 et du Chemin Départemental 13, la jolie placette, que l'on vienne d'Apt, de Dauphin ou de Forcalquier, est une invitation à faire une pause ! On s'y arrête à vélo ou à moto, pour se rafraichir à sa source, ou bien pour y manger un morceau, ou siroter une boisson. Une fois installé, le regard, indéniablement, se tourne alors vers la magnifique et grande fontaine qui orne cette place. D'ailleurs l'ensemble a fait peau neuve et a retrouvé toute sa splendeur d'antan !

Cet endroit où Manarains et visiteurs aiment s'y poser, a une histoire, et ce n'est pas par hasard si cette Fontaine de l'Hospice, plutôt appelée ''Forbin Janson'' a vu le jour. Elle a été réalisée en 1908, dans le cadre de l'aménagement du fameux carrefour, construite contre la façade de l'hôpital qui lui-même fut édifié en 1710, offert par le Cardinal Forbin Janson (1625-1713), ainsi que la moitié de ses biens.

Lors de la construction de cette majestueuse fontaine en pierre de taille, les protagonistes de l'époque ont tenu à rendre hommage à toute cette famille bienfaitrice. Sur un promontoire du centre de la fontaine, se trouvait le buste de Joseph-Henri de Forbin Janson et sous forme de médaillon, deux portraits, à gauche, son oncle le Cardinal Toussaint de Forbin Janson et à droite, Jean-Louis Gentillon, valet de chambre du Cardinal, héritier de l'autre moitié de la fortune de celui-ci, qu'il lèguera également à sa mort à l'hôpital. Une grande statue d'une femme, symbolisant Mane, à la poitrine généreuse, qui d'ailleurs faisait scandale pour l'époque, également en bronze, exprimait un grand respect à ces hommes en leur tendant une palme.

Toutes ces œuvres d'art vont malheureusement disparaitre en 1942, sûrement réquisitionnées par l'occupant et envoyées à la fonte, le bronze étant très prisé pour fabriquer des armes de guerre.

La source captée sur les hauteurs de Mane, passant près de Salagon, alimente en permanence les trois bassins d'eau, très fréquentés à l'époque, car ils permettaient aux troupeaux de s'abreuver. On peut noter, selon la photo de 1918, que deux arbres, sans doute des platanes, apportaient leur lot d'ombre durant les périodes chaudes.

La fontaine dans un style à la fois néobaroque et néo-classique fut restaurée en 2011. Aujourd'hui, après le réaménagement de la placette, le buste en marbre du Cardinal ''Forbin Janson'' a retrouvé une place méritée pour poursuivre l'hommage qui lui avait été marqué par nos anciens. A sa gauche, l'armoirie de la commune de Mane ''M.A'' a été posée, sur la droite, le blason, marque distinctive de la famille ''Forbin Janson'', chevron d'azur accompagné de trois têtes de Léopard de sable, vient compléter et embellir le monument.

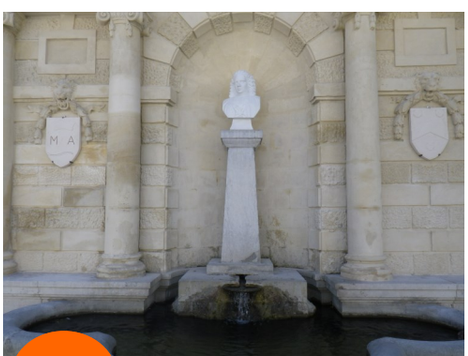

La mémoire de notre passé est réhabilitée, après plus de 70 années d'absence, la fontaine a retrouvé ses titres de noblesse et son bienfaiteur …

'' Le Courrier Manarain'', bulletin de la Commune de Mane. Directeur de la publication : Jacques DEPIEDS, Hôtel de Ville, 04300 MANE.
Photos Mairie de Mane. Impression : Quadriscan, Z.A Les Iscles, 04 700 La Brillanne, 04.92.79.97.17 – Dépôt à parution
600 exemplaires - Date de parution : Juillet 2015 – Imprimé sur du papier recyclé – Ne pas jeter sur la voie publique.